Effacer

Instructions relatives à la demande d'approbation d'un système autonome d'évacuation des eaux usées

Veuillez lire attentivement pour vous assurer qu'il n'y a aucun retard dans le traitement. Les demandes incomplètes ne seront pas acceptées et seront retournées au demandeur. Veuillez noter que le demandeur est le titulaire de licence.

La demande doit comporter un croquis du système. Consultez les pages 6 et 7 pour connaître les exigences. Un inspecteur peut demander d'autres documents à l'appui, comme des plans d'arpentage et des cartes topographiques, pour évaluer la demande.

Si la parcelle de terrain n'a pas d'adresse municipale aux fins du service NB911, il faut placer un ruban ou d'autres marques qui sont bien visibles de la route afin d'indiquer la parcelle de terrain pour l'inspecteur.

La demande doit être signée par le demandeur et par le propriétaire foncier actuel.

Veuillez prendre note des points suivants :

- Une fois que l'inspecteur a reçu la demande, son traitement peut prendre jusqu'à sept jours ouvrables complets;
- La demande doit être approuvée par un inspecteur avant que le système autonome d'évacuation des eaux usées ne puisse être installé, réparé ou remplacé;
- Tout changement apporté à la demande doit être approuvé par un inspecteur;
- Un trou d'essai doit être creusé sur la propriété pour évaluer les conditions du sol et ce trou doit rester ouvert jusqu'à ce que le titulaire de la licence reçoive un avis d'approbation ou de refus de la part d'un inspecteur; il faut se reporter aux Lignes directrices techniques relatives aux réseaux autonomes d'évacuation et d'épuration des eaux usées du Nouveau-Brunswick pour prendre connaissance des exigences relatives au trou d'essai;
- L'approbation est valable pendant 12 mois à compter de la date de délivrance et elle n'est pas transférable à une tierce partie;
- Tous les avis d'approbation ou de refus de permis sont envoyés au demandeur (titulaire de la licence).

Tous les paiements doivent être faits aux bureaux de SNB.

Les droits à payer sont de 150 $. Le paiement peut être effectué en personne dans n'importe quel centre de services SNB ou en ligne.

Soumission par courriel : On-Site.SewageDisposal@gnb.ca

Soumission par télécopieur : (506) 457-7394
ATTN: Système autonome d'évacuation des eaux usées

Demandes de renseignements : 1-844-249-6533 (les appels sont répondus de 8h15 à 16h30 sauf les week-ends et jours fériés)

Ministère de la Justice et Sécurité publique
Services d'inspection technique

NID : _____

Pour usage interne seulement
PLU: 784001
Nº de permis_____
Nº de site _____

Demande d'approbation pour l'installation d'un système autonome d'évacuation des eaux usées

LES DEMANDES INCOMPLÈTES NE SERONT PAS TRAITÉES.
Prévoir sept jours ouvrables pour le traitement des demandes remplies.

LICENSED INSTALLER INFORMATION (APPLICANT)					
Nom du titulaire			Numéro de licence		
Adresse postale					
			Code postal		
Téléphone	Travail	Cellulaire		Télécopieur	
Langue de choix :	☐ Anglais	☐ Français	Courriel		

RENSEIGNEMENTS SUR LA PROPRIÉTÉ					
Emplacement de la propriété (donner l'adresse détaillée, le numéro de voirie, la rue, la municipalité) :					
Nº du lot :					
Propriétaire foncier :		Téléphone :		Courriel	
Adresse postale du propriétaire foncier :					

DIMENSIONS DE LA PARCELLE						
Superficie totale :		(m^2)	Dimensions de la parcelle :	Largeur :	Profondeur :	(m)

TYPE DE DEMANDE (COCHER TOUT CE QUI S'APPLIQUE)
☐ Conventionnel
☐ Non conventionnel (préciser le type) ☐ Ingénieur(e) ☐ Licence Non conventionnel (spécifie):
☐ Fosse de Rétention (Min. 2000 gallon) **(ne sera pris en compte que lorsque les conditions énoncées à l'article 4.4.5 des directives techniques sont remplies.)** **Remarque : pour recommander l'installation d'un réservoir de rétention, l'installateur doit fournir une preuve du manque d'options disponibles ainsi qu'une lettre estampillée par un ingénieur indiquant qu'aucune solution technique n'est disponible.**
☐ Latrine (Bécosse) (préciser le type) **(Ne sera pris en compte que lorsque le terrain n'a pas d'évacuation d'eaux grises (c'est-à-dire pas de puits, pas d'électricité).** ☐ Fosse de terre ☐ Latrines à fosse

NID #: _____

TYPE D'INSTALLATION
☐ Nouveau
☐ Remplacement (préciser le type) : ☐ Complet ☐ Fosse septique seulement ☐ Champ d'épuration seulement
☐ Réparation (préciser le type) :

INFORMATION SUR LE BÂTIMENT ET LE DÉBIT ESTIMATIF		
Type de bâtiment :	Maison unifamiliale	☐1 Chambre 750l/d ☐2 Chambre 1,022l/d ☐3 chambre 1,365l/d ☐4 chambre 1,705l/d
☐ Autre (Préciser):		
Si autre, montrez les calculs – Conformément à l'annexe D		
Autres installations (broyeur d'aliments, bain jacuzzi, traitement de l'eau, etc.) ☐ Oui ☐ Non Si oui, veuillez préciser :		
Y a-t-il d'autres bâtiments dotés de services d'égouts sur place sur cette propriété ? ☐ Yes ☐ No Si oui, veuillez préciser :		
Y a-t-il d'autres bâtiments qui nécessitent des services d'égouts sur place sur cette propriété ? ☐ Yes ☐ No Si oui, veuillez préciser :		

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE
☐ Puit foré - Proposé
☐ Puit creusé - Proposé
☐ Eau municipale - Proposé
☐ Puits Foré - Existant
☐ Puit creusé – Existant
☐ Eau municipale – Existant
☐ Autre (Préciser) :

NID #: _____

TYPE DE FOSSE SEPTIQUE					
☐ Béton	☐ Plastique	☐ Fibre de verre	☐ Fosse de Rétention	Capacité (litres)	

TYPE DE SYSTÈME D'ÉVACUATION (COCHER TOUT CE QUI S'APPLIQUE)		
Systèmes conventionnels :		
☐ Tuyaux Longueur totale des tuyaux perforés : _____ Nombre de rangées : _____		
☐ Chambre d'infiltration en plastique Dimensions d'unités: _____ Nombre d'unités : _____ Nombre de rangées : _____		
☐ Chambre d'épandage en béton Nombre d'unités : _____ Nombre de rangées : _____		
Systèmes non conventionnels :		
☐ Préciser le type :		
Distribution :		
☐ Gravité ☐ Siphon ☐ Pompe Taille de la chambre de pompe : _____ Type : ☐ Béton ☐ Plastique ☐ Fibre de verre		
Si un dosage sous pression du champ est requis, veuillez spécifier le débit de dosage et le volume par dose.	%	L or Gallons
Élévation :		
☐ Tranchée (souterraine)		
☐ Tertre (surélevé)	Profondeur du remblai sous le tuyau ou la chambre	

NID #: _____

DISTANCES DE DÉGAGEMENT			
Cocher toutes les cases pertinentes et non applicable			
Distance de la fosse septique égale ou supérieure à :			
1,5 m (5 pi) de tout bâtiment	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
15 m (50 pi) d'un puits foré	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
30 m (100 pi) d'un puits d'eau potable creusé	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
15 m (50 pi) d'un lac ou cours d'eau récréatif	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
90 m (300 pi) d'un lac ou cours d'eau utilisé comme source d'eau potable	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
Y a-t-il des puits secondaires ou abandonnés?	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
Si oui, indiquez le type de puits et la distance jusqu'au(x) puits :			
Distance du champ d'épuration égale ou supérieure à :			
1,2 m (4 pi) au-dessus du fond rocheux/de l'eau souterraine/de la couche imperméable	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
3,0 m (10 pi) de tout bâtiment	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
3,0 m (10 pi) de toute limite de propriété	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
15 m (50 pi) de la ligne des hautes eaux de toute masse d'eau	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
23 m (75 pi) d'un puits foré	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
30 m (100 pi) d'un puits d'eau potable creusé	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
75 m (250 pi) d'un lac ou cours d'eau utilisé comme source d'eau potable	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
3,0 m (10 pi) d'un drain de fondation ou d'une de ses parties	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
Y a-t-il des puits secondaires ou abandonnés?	☐ Oui	☐ Non	☐ Sans objet
Si oui, indiquez le type de puits et la distance jusqu'au(x) puits :			

DESCRIPTION DU SOL D'ORIGINE ** L'EMPLACEMENT DE LA TROU D'ESSAI DOIT ÊTRE INDIQUÉ SUR LE DESSIN DU PLAN **			
Profondeur jusqu'aux facteurs limitants : (Sol imperméable, fond rocheux, grès)		ou	□ > 1.8 m (6 ft)
Profondeur à la nappe d'eau :		ou	□ > 1.8 m (6 ft)
Y a-t-il des indices de marbrures? (Ou d'une nappe d'eau saisonnière élevée)	☐ Oui	☐ Non	
Catégories de sol : Utiliser les catégories ci-dessous pour indiquer les couches de sol sur le croquis (cocher une seule catégorie).			
☐ "A" – Bon	☐ "B" – Moyen		
☐ "C" – Passable	☐ "D" – Inacceptable		
Voir la définition des catégories de sol au tableau 5 du Guide technique.			

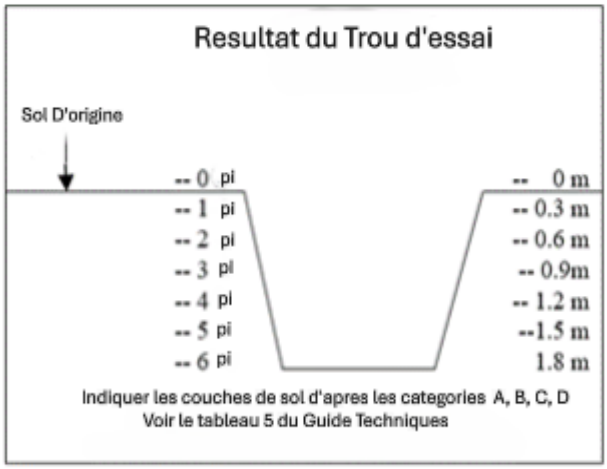

NID #: _____

DETAILS DE CONSTRUCTION DE LA TRANCHEE OU DU TERTRE
Le dessin doit inclure les éléments suivants : • L'élévation du sol fini de la zone où le système est ou sera situé par rapport à l'élévation du sol d'origine, y compris le tablier et les bords amincis, le cas échéant • La quantité de pierres concassées ou de gravier criblé propres autour du tuyau de distribution et des chambres d'épandage en béton (le cas échéant) • Les spécifications des matériaux du système ou, le cas échéant, des matériaux manufacturés du système

*Détails de Construction de la Tranchée ou du Tertre

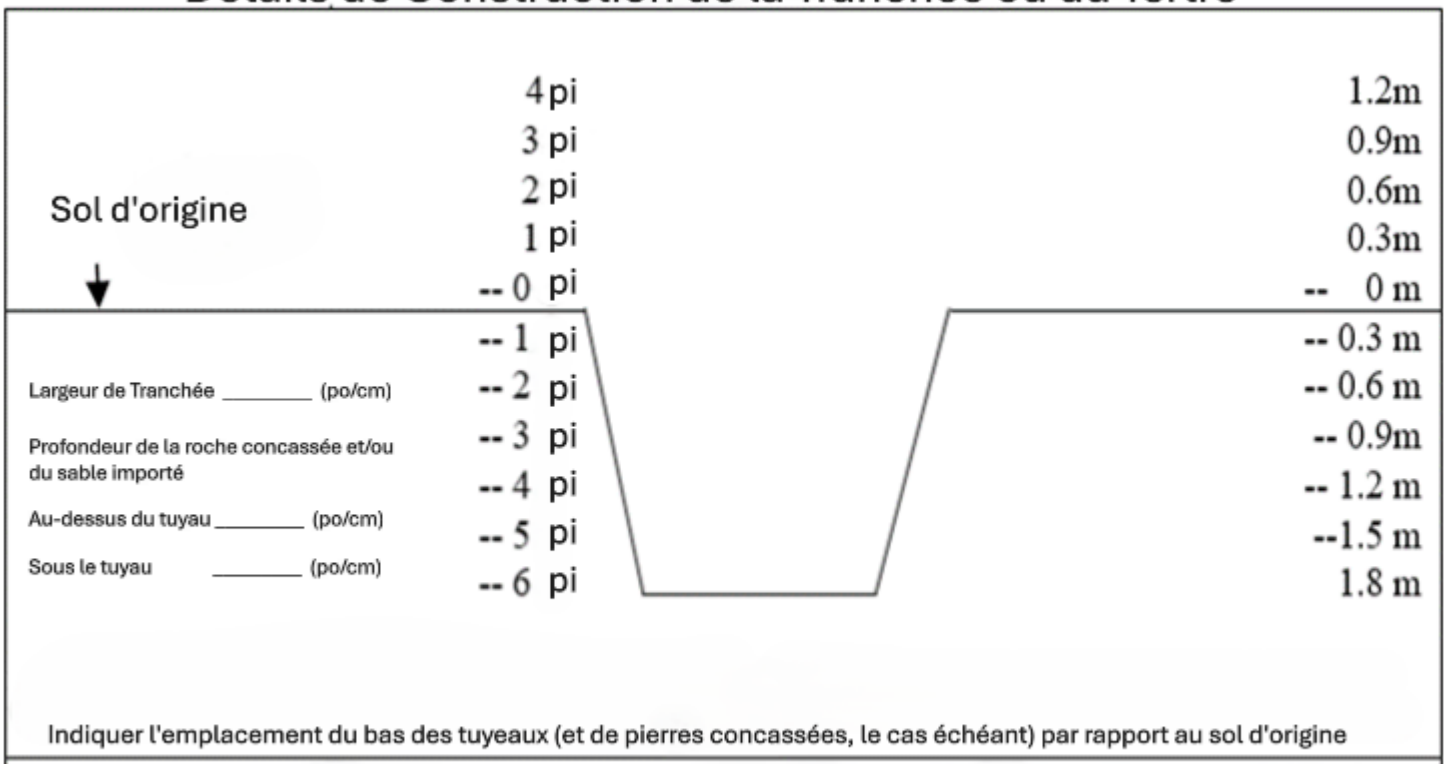

Indiquer l'emplacement du bas des tuyeaux (et de pierres concassées, le cas échéant) par rapport au sol d'origine

* Les détails de construction de la tranchée ou du tertre doivent comprendre l'élévation finie, la profondeur jusqu'aux facteurs limitants, la conception de la tranchée, etc.

NID #: _____

À L'ATTENTION DU PROPRIÉTAIRE DU SYSTÈME
Conformément au paragraphe 16(2) et à l'article 18 du Règlement 2009-137 pris en vertu de la *Loi sur la santé publique*, le titulaire de licence doit remettre au propriétaire du système autonome d'évacuation et d'épuration des eaux usées les documents suivants dans les dix (10) jours suivant son recouvrement : • Le certificat de conformité rempli; • Une copie du plan d'installation, de construction, de réparation ou de remplacement du système; • Le mode d'emploi ou la notice d'utilisation du système. **Énoncé de confidentialité** En fournissant toutes les informations demandées dans le formulaire, vous consentez à la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos informations personnelles. Soumettre les informations requises se fait sur une base volontaire and vous pouvez, sans préjudice, refuser de fournir les informations demandées ce qui pourrait cependant nous empêcher de traiter votre demande. La collecte, l'utilisation et la divulgation d'informations personnelles sont protégées par la loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée et la loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé et toute autre législation, règlementation et politique applicable. Si vous souhaitez en savoir plus sur vos droits en matière de vie privée, veuillez consulter: https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/h-s/pdf/en/HealthActs/PrivacyNotice.pdf

CROQUIS DU SYSTÈME

Il faut fournir le croquis d'une vue du dessus du système que vous prévoyez installer. Le croquis doit inclure les renseignements suivants :
 	
• Toutes les distances de dégagement applicables indiquées dans la section Distance de dégagement.
• La conception, notamment :
  ○ Les dimensions de la propriété, y compris les servitudes ou les droits d passage percentage;
  ○ Le pourcentage et le sens de la pente de la propriété, les dimensions et la configuration du système autonome d'évacuation des eaux usées, y compris le type de système, le nombre et la longueur des rangées dans le champ, les distances centre-à-centre et l'emplacement de tous les composants applicables;
  ○ Les distances de dégagement entre la fosse septique, le champ d'épuration et les autres bâtiments, les limites de propriété, les puits sur la propriété, les puits adjacents, le système de drainage des fondations du bâtiment et toutes ses parties ainsi que les masses d'eau à moins de 100 m de toute partie du système proposé;
  ○ L'élévation du sol fini de la zone où le système est ou sera situé par rapport à l'élévation du sol d'origine, y compris le tablier et les bords amincis, le cas échéant;
  ○ La quantité de pierres concassées ou de gravier criblé propres autour du tuyau de distribution et des chambres d'épandage en béton (le cas échéant);
  ○ Les spécifications des matériaux du système ou, le cas échéant, des matériaux manufacturés du système;
  ○ Toute information supplémentaire demandée par le ministre ou son délégué en ce qui a trait aux travaux à exécuter à l'égard de l'approbation

NID #: _____

Toutes les distances de retrait sont requises sur le dessin

VUE DU DESSUS

Propriétés de 2 000 m² ou moins *Doit* être dessinées à l'échelle : 1 mm = 1 pied ou 5 mm = 1 m

Nom du titulaire : (en caractères d'imprimerie)	
Signature du titulaire de la licence :	**Date:**
Nom du propriétaire foncier : (En caractères d'imprimerie)	
Signature du propriétaire foncier :	**Date:**